

COMMUNIQUE DES AVOCATS DU FRONT NATIONAL POUR LA DEFENSE DE LA CONSTITUTION

Les avocats du FNDC réprouvent les très graves actes de violences commis par les forces de l'ordre en marge de la manifestation du 20 juillet 2020. Selon les informations portées à leur connaissance, au moins 20 personnes ont été blessées dont 5 par balles. Deux personnes ont été tuées par balles à Conakry.

Les soussignés déplorent que certains des représentants du FNDC ont été empêchés de manifester moyennant des dispositifs policiers et militaires dissuasifs. Ils dénoncent ce qui s'analyse comme un climat d'intimidations et de harcèlement judiciaire à l'encontre des opposants mais également de leurs avocats guinéens.

La spirale répressive s'est également poursuivie le 21 juillet 2020, suite à des manifestations apolitiques réclamant la fourniture d'électricité à Kankan.

Les avocats du FNDC pointent du doigt l'instrumentalisation des forces de maintien de l'ordre par le régime d'Alpha CONDE pour tenter d'endiguer la contestation populaire qui secoue le pays.

Ils demandent au gouvernement guinéen de condamner enfin ces violences comme il se refuse à le faire contre toute logique depuis plusieurs mois.

Ils ont reçu mandat par le FNDC d'alerter les organisations internationales de droits de l'Homme et la CPI sur ce nouvel épisode de violences et demandent à l'ensemble des victimes de se rapprocher du FNDC pour les documenter, en plus des éléments déjà en leur possession.

Paris, le 23 juillet 2020

William BOURDON

Vincent BRENGARTH